



**RAPPORT MORAL PRÉSENTÉ LORS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 JUIN 2005**

L'année 2003 était une année de préparation et d'expectative. L'année 2004 a été marquée par des réalisations beaucoup plus tangibles, par une audience accrue de notre association et par des prises de contact qui lui ont donné un aspect beaucoup plus officiel. Tout cela est dû à la conviction et au dévouement de nos membres, auxquels hommage doit être rendu. C'est la preuve de l'utilité, voire de la nécessité d'une telle association, et de la légitimité des aides qu'elle a commencé à recevoir des institutions publiques et qu'elle sollicite pour de nouveaux projets.

En 2004, le nombre de nos cotisants a crû très légèrement. Surtout, il a commencé à se diversifier, avec une augmentation significative du nombre d'adhérents étrangers.

Cela correspond à l'extension de nos contacts et au fait que les artistes ou chercheurs que nous avons vocation de rassembler manifestent un intérêt parfois enthousiaste dès qu'ils apprennent notre existence.

Outre l'action individuelle de nos membres et amis, nous sommes pour une bonne partie redevables de tout cela à notre liste de diffusion électronique, sur laquelle nous ne recevons guère que des compliments. Les organisateurs de spectacles, concerts, stages et cours, colloques, les auteurs de livres nouveaux y trouvent leur compte aussi bien que ceux qui en reçoivent les annonces. Cette liste, qui est également un instrument de liaison quasi « en temps réel », nous évite les frais d'envoi d'une petite lettre d'information uniquement adressée à ceux qui n'ont pas de courriel. Merci donc à Laura Naudeix de son assiduité dans la mise en œuvre de cette liste. Notre site, lui, périodiquement actualisé, reste rudimentaire et néanmoins très utile car pour que les personnes que nous contactons trouvent les renseignements nécessaires sur nos buts et nos activités, il suffit de les y renvoyer.

Venons-en à nos projets, en commençant par ceux qui ont été réalisés.

2004 a vu l'aboutissement de notre projet d'édition du traité de Cahusac *La Danse ancienne et moderne*, grâce aux éditions Desjonquères et à l'appui du Centre National de la Danse. Il nous est bien agréable de signaler que Catherine Kintzler nous a dit y trouver un instrument de travail « excellent ». À cette occasion, nous devons remercier le Centre National de la Danse de nous avoir invités à donner une conférence de présentation qui nous a permis de nous faire mieux connaître et de renouer des contacts interrompus.

Une grande affaire a été également la tenue de notre session *Arlequin danseur au tournant du XVIII^e siècle*, à Nantes. Il était particulièrement important que cette session se tienne dans une métropole régionale et que pour l'organiser nous soyons parvenus à collaborer d'une part avec une institution de production de spectacles aussi prestigieuse que *Le Printemps des Arts*, d'autre part avec des équipes de recherche universitaires, tous partenaires auxquels nous renouvelons nos remerciements. Il faut y ajouter la conviction et le dévouement des artistes qui ont bien voulu apporter leur concours essentiel moyennant des conditions financièrement dérisoires : qu'ils en soient remerciés également. Cette collaboration étroite et confiante entre monde du spectacle et chercheurs est une des grandes idées de notre entreprise.

À cette occasion, des liens ont été noués entre le champ qui nous intéresse, celui des XVII^e et XVIII^e siècles, et celui des « danses de caractères » des XIX^e et XX^e, relevant du répertoire traditionnel. Chacun fut enthousiasmé des perspectives ouvertes. Ce rapprochement, dont on soupçonnait depuis bien des

années la nécessité, n'avait jamais été mis en pratique ; c'était un des vœux de Francine Lancelot, et nous devons dans l'avenir en pousser l'exploration bien au-delà de cette première approche.

Cette session *Arlequin danseur au tournant du XVIII^e siècle* impliquait la parution d'actes, sous une forme un peu particulière puisqu'il convenait d'ajouter le support vidéo au support papier. Ce fut pour notre association l'occasion de décider la création d'une collection d'*Annales*, qui reflétera notre activité sans que leur publication soit trop contraignante, puisque le nombre de volumes annuel n'a pas à être fixé. Le premier numéro, consacré donc à *Arlequin danseur*, n'est plus simplement le compte rendu de la session : bien des articles ont été complétés, revus, voire refondus, des notes documentaires ont été ajoutées et l'ensemble devient un instrument de travail pour les artistes et les chercheurs. Cela a considérablement allongé les délais de publication, et l'ouvrage sera disponible à la mi-juin 2005.

Venons-en maintenant aux projets qui sont en cours, à l'initiative desquels nous nous trouvons ou dans lesquels nous sommes impliqués.

Sur la recommandation de Jérôme de la Gorce, nous avons été invités à participer à une commission que Mme Béatrix Saule, conservateur en chef de l'établissement public du château de Versailles, a réunie autour d'un noyau constitué par le centre de recherche sur la vie de cour qu'elle a constitué. Cette commission a pour but préparer un programme de manifestations pour les années qui viennent, manifestations destinées au grand public mais qui doivent se nourrir des apports de la recherche. À l'occasion du colloque sur Gaspare et Carlo Vigarani, dont la session française aura lieu les 9 et 10 juin 2005, Jérôme de la Gorce, en accord avec nous, a proposé une expérimentation qui aurait consisté à reconstituer le décor éphémère dans lequel *Alceste* fut représentée dans la cour de marbre durant les fêtes de 1674, et à étudier la façon dont l'espace scénique pouvait être utilisé, en y faisant exécuter quelques scènes par des artistes. En fin de compte, ce projet est devenu celui d'un véritable spectacle public. Pour cela, en collaboration avec la compagnie *L'Éclat des Muses*, nous avons participé à la confection d'un dossier consistant. Malheureusement, un tel projet impliquait des frais considérables, de sorte que la société Château de Versailles Spectacles, qui devait le mettre en œuvre, en a suspendu d'étude sans y renoncer toutefois.

Un autre projet, actuellement en cours, a été lancé en 2004. Après avoir consacré une bonne part de nos efforts à la danse, il était légitime de penser à d'autres domaines, en particulier au jeu du comédien et du chanteur. Mais pour éviter d'avoir à traiter l'ensemble des problèmes posés dans ce domaine-là, voix et geste, jeu tragique et jeu comique, etc., il était préférable de l'aborder par un aspect circonscrit et pour cela de déterminer des priorités. Un appel a donc été rédigé pour constituer un groupe de recherche sur la prononciation dans la déclamation et le chant, en élargissant la période d'investigation aux XVI^e et XIX^e siècles. Comme de juste, les signataires et les destinataires de cet appel ont été autant des artistes ou des chercheurs indépendants que des enseignants chercheurs ou membres du CNRS. L'appel a été lancé au début de 2005. Ç'a été l'occasion de nouveaux contacts qui, outre l'accroissement qu'ils donnent à notre audience, devraient permettre de renouveler les approches sur cette question et peut-être de dépasser les débats antérieurs. En particulier, nous sommes heureux d'avoir pu nouer une collaboration avec le Centre d'Études Supérieures de la Renaissance, et nous devons le remercier de l'appui qu'il nous a d'emblée accordé, et de l'accueil qu'il a réservé à une réunion qui a eu lieu le 30 mai à Tours. Bien entendu, ce groupe de recherche sur la prononciation dans la déclamation devra longtemps poursuivre ses activités, étant donné le vaste programme de travail qui s'ouvre à lui, et sans doute faudra-t-il prévoir la constitution de groupes connexes sur la rhétorique de la voix et sur le geste.

Nous avons d'autres projets qui sont restés en sommeil en 2004, mais qui depuis le début de 2005 ont été réactivés. C'est le cas de l'étude des traités de danse française publiés en Allemagne au début du XVIII^e siècle (Taubert et Bonin notamment), qui a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du ministère de la culture. C'est aussi le cas du projet de session « L'Europe dansante au temps de Louis XIII », qui est devenu un projet d'« atelier-rencontre et recherche » autour du traité du début du XVII^e siècle *Instruction pour danser*, projet que nous avons soumis au CESR et au département de musique ancienne du CNR de Tours, et pour lequel nous cherchons encore d'autres partenaires.

Mais, nous l'avons dit, le bénéfice de l'année 2004 ne consiste pas seulement dans les projets qui ont été réalisés ou mis en chantier. Il faut compter aussi tous les contacts officiels qui en ont découlé. Outre nos collaborations avec les équipes et centres de recherche universitaires, notre participation à la commission qui prépare les spectacles de Versailles nous a permis d'entrer en relation avec la Comédie-Française ; elle nous a fourni également l'occasion de rencontrer enfin officiellement les représentants du CMBV, par rapport auquel nous devons définir notre rôle.

Cette question se pose pour nous à l'égard de tous nos interlocuteurs, qu'il s'agisse d'institutions de recherche, de producteurs de spectacles, de compagnies artistiques, voire d'artistes indépendants. À ce propos, il est sans doute bon de rappeler notre doctrine.

Premièrement, nous n'entendons faire concurrence à personne, encore moins nous substituer à qui que ce soit. Nous entendons seulement formuler des propositions et des suggestions, faciliter la mise en relation entre personnes ou groupes divers qui s'ignorent volontairement ou non et qui gagneraient à collaborer. Nous entendons apporter dans cette collaboration les moyens humains, intellectuels, artistiques ou matériels dont nous disposons ou que nous pouvons mobiliser. Loin de tout esprit de chapelle, nous entendons œuvrer pour que les vieux débats soient dépassés quand ce ne sont que des rivalités d'écoles. Quand il s'agit de désaccords de fond, qui sont respectables, nous entendons faire qu'ils s'expriment de la façon la plus claire et la plus argumentée possible, dans la sérénité et la courtoisie. Si nous entendons nous opposer à quelque chose, c'est à l'attitude qui viserait à édicter, sur les problèmes qui nous occupent, une doctrine unique et définitive, à constituer des féodalités en désignant un petit nombre d'écoles, d'équipes ou de personnes comme seuls spécialistes de tel ou tel domaine ou d'une question déterminée, excluant les autres qui ont travaillé sur le même sujet. Ce genre d'académisme est d'autant plus contraire à l'esprit scientifique qui préside à nos activités que dans le monde si vaste et si multiforme des arts du spectacle aux XVII^e et XVIII^e siècles, fût-il limité à la France, on ne peut pas imaginer que les pratiques n'aient pas connu une certaine diversité et en tout cas des évolutions.

Cela nous amène à formuler un second principe, un peu paradoxal, qui risque de créer une incompréhension dans le monde des producteurs de spectacles et des artistes, et sur lequel il est bon d'être clair. La tendance ordinaire est que l'on prenne l'habitude de « travailler avec » tel ou tel. La logique économique de la production veut que quand un orchestre, une compagnie, une troupe de théâtre, tel ou tel artiste remplissent les salles, on leur confie à la suite d'autres contrats : telle est la cause du vedettariat. Notre logique de recherche est exactement l'inverse. Sans nier aucunement la valeur ni le succès des réalisations existantes, nous disons : N'oublions pas de donner la parole à d'autres, qui travaillent d'après d'autres sources, ou qui ont une autre approche des mêmes sources et des mêmes œuvres, et voyons ce qu'ils peuvent apporter — cela évidemment sous réserve que leur travail présente un réel intérêt scientifique. Notre vocation comporte donc pour nous le devoir d'attirer l'attention vers ceux qui ne tiennent pas le haut du pavé. Et elle nous oblige à ne pas nous faire le relais d'un nombre restreint de partenaires, mais à impliquer tour à tour dans nos projets des équipes différentes, et cela sans pour autant tomber dans le morcellement et l'incohérence. Au fond, en même temps que nous travaillons à construire, nous avons à jouer un rôle d'« inquiéteurs », pour éviter que l'on se contente de la construction existante. Les artistes et les compagnies de grand renom, les grandes institutions qui produisent des spectacles n'ont pas à en prendre ombrage : eux-mêmes comme tous les autres, s'ils recherchent mieux que le confort des avantages acquis, trouveront dans cette fermentation des sources de perfectionnement et de renouvellement.

Voilà une entreprise délicate. Elle est également lourde et complexe pour une association formée de bénévoles, étant donné la diversité des projets et des interlocuteurs. Mais nos premiers succès ne peuvent que nous inciter à poursuivre dans cette voie.

ÉTAT DES PROJETS POUR 2005 ET PROPOSITIONS

1. Prononciation : à côté du groupe « Prononciation », constituer d'autres groupes d'étude, « Geste » et « Rhétorique de la voix » (déclamation, chant), selon les mêmes procédures (appel largement diffusé, première réunion de contact, etc.). En effet, on ne peut pas dissocier la prononciation du reste ; mais en même temps il faut diviser le travail. Il faudrait que ces groupes soient connexes et non étanches : certaines personnes pourraient se retrouver dans des groupes différents, ces groupes se rendraient compte mutuellement de leurs travaux et se coordonneraient si nécessaire. Vu le nombre des correspondants, de la bibliographie à recenser et des matériaux à centraliser, l'ensemble devrait constituer une grosse machine.

Les titres « Geste » et « Rhétorique de la voix » conviennent-ils ? Ne vaudrait-il pas mieux commencer par « Geste » et laisser « Rhétorique de la voix » se dégager naturellement de « Prononciation » ? Comment articuler la chose avec notre atelier « Récitatif » qui n'a pas encore fonctionné ?

Question : Où devrait se tenir une prochaine journée d'étude sur la prononciation, en 2006 ? Il me semble qu'il faut trouver des universités d'accueil différentes.

2. Traités allemands : Nous attendons la réponse du ministre au dossier de demande de subvention. En tout cas, le ministère insiste pour que nous fassions héberger les ateliers par le CND, le studio de Béatrice Massin ou le CMBV. Il est « attentif » au développement d'un programme « danse » au CMBV (articulation à préciser, donc).

3. *Annales* : Je propose que le prochain numéro (pas avant l'automne 2005) soit consacré à la prononciation ou plus largement à la déclamation (question à discuter). Il comprendrait les actes de la réunion du 30 mai, et d'autres articles. **Il faut une décision de l'association ce jeudi, pour que je l'écrive dans le CR du 30 mai.**

Si le travail sur les traités allemands se réalise, le numéro suivant pourrait en publier les résultats.

4. Colloque *Instruction pour danser*. Voyant l'accueil chaleureux que nous faisait le CESR, j'ai eu l'idée de proposer à Jacques Barbier de reprendre notre idée du colloque *L'Europe dansante au temps de Louis XIII* dans le cadre de sa propre programmation de colloque. Nathalie Lecomte, Christine Bayle et moi-même avons fait un pré-projet pour lequel des intervenants ont été pressentis sans aucune assurance de principe. Ce pré-projet est encore à discuter et remodeler en fonction de nos partenaires potentiels : c'est pourquoi les instances de l'association n'ont pas encore été consultées.

5. Commission de Versailles : les travaux de cette commission sont suspendus. Nous aurons à reprendre éventuellement le projet *Alceste*, et surtout à intervenir dans le projet *Les Plaisirs de l'île enchantée*, en principe prévus pour 2007.

6. Magri : Pour continuer la piste Arlequin, j'ai suggéré à Édith Lalonger, Yves Guillard et Natalie Van Parys de songer à un projet d'étude du Magri, avec demande de subvention. Comme Magri est italien, lié avec l'Angleterre, compte tenu des liens entre l'Italie et le domaine germanique, on pourrait peut-être songer à une collaboration européenne. Mais je n'ai pas eu d'écho : ils ont peut-être mieux à penser que la confection de dossiers.

À ce sujet : Une nouvelle adhérente vénitienne, Paola Martinuzzi, veut bien nous mettre en contact avec des spécialistes italiens de la *commedia dell'arte* et de la danse (D. Gambelli, etc.). J'ai écrit postalement il y a un an à Mme Carandini, sans réponse.

À ce sujet également : faire un état des contacts avec nos amis allemands.

AUTRES QUESTIONS

- Élections au CA : ne pas oublier que M.T. Mourey et V. Garandau doivent être élues.
- Compte CCP : je suis seul à avoir la signature. Il faudrait mandater au moins deux autres personnes.